



CHARTRE ACCUEIL CHEMINS DE COMPOSTELLE EN FRANCE - Préambule et objectifs

L'itinérance vers Compostelle est un phénomène qui a pris de l'ampleur ces dix dernières années, parce qu'il répond à des aspirations fortes aujourd'hui : prendre le chemin c'est aller à la rencontre de soi, des autres mais aussi des territoires, de leur histoire et de leur patrimoine.

Quelles que soient les raisons qui poussent les individus à partir, il n'y a pas un profil type de marcheur mais plutôt des publics divers aux motivations multiples, spirituelle, sportive ou culturelle. Les pratiques évoluent elles aussi : de plus en plus de personnes, en particulier les actifs, arpentent chaque année une portion de chemin qu'ils continuent l'année suivante.

Les besoins, notamment en matière de services et d'hébergement, sont à l'image de cette diversité. Si les gîtes d'étapes sont recherchés pour leur prix modeste et les services simples qu'ils proposent aux cheminants, parfois ces derniers optent pour plus de confort, en chambre d'hôte par exemple. L'offre existante est variable en fonction de l'itinéraire choisi, parfois abondante, elle est insuffisante à d'autres endroits. Un peu partout les pouvoirs publics et les associations se mobilisent pour améliorer la qualité des sentiers, accompagner les professionnels, faire découvrir leur territoire.

L'accueil sur les chemins est essentiel. Savoir accueillir, c'est ouvrir sa porte, donner et recevoir, partager. C'est connaître et être à l'écoute des attentes et des besoins des itinérants, pouvoir les aider à organiser la suite de leur itinéraire, et agir avec les autres acteurs sur son territoire. C'est aussi aménager un espace favorisant le repos et la rencontre, mettre à disposition des informations utiles, instaurer des règles pour vivre ensemble. Au-delà des diverses compétences nécessaires à la gestion d'un hébergement, ce sont les qualités humaines de l'hôte qui fondent la richesse de l'accueil et la valeur ajoutée du chemin, quelle que soit la démarche de l'hébergeur (lucrative ou bénévole, laïque ou spirituelle).

L'Agence des chemins de Compostelle en France et les collectivités adhérentes lancent le projet d'une chartre d'accueil avec comme objectif de renforcer le travail en réseau entre hébergeurs, collectivités et associations pour garantir une offre de qualité et mieux structurée.

OBJECTIFS DE LA CHARTRE

- Partager les valeurs culturelles reconnues aux chemins de Compostelle Labellisés Itinéraire Culturel Européen par le Conseil de l'Europe, et inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO sous la forme de 71 édifices et 7 sections de sentier, les Chemins de Saint-Jacques de Compostelle en France constituent un patrimoine humain et vivant.
- Favoriser de bonnes pratiques pour les hébergeurs accueillant sur les chemins, pour garantir aux itinérants un minimum de services adaptés. La marche au long court peut être difficile, l'hébergement doit répondre à des besoins concrets grâce à des services adaptés aux itinérants. Il est aussi le lieu où les attentes individuelles et collectives se rencontrent. En plus d'offrir un toit, l'hôte doit parfois écouter, créer du lien, soigner.
- Sensibiliser les hébergeurs sur leur mission d'ambassadeur du territoire L'hébergeur joue un rôle clé dans la transmission de conseils pratiques mais aussi d'informations culturelles, grâce à sa connaissance du territoire local. Il peut susciter l'envie aux itinérants de revenir visiter le territoire. Il peut également constituer un lien entre les accueillis et les acteurs publics, en faisant remonter à ces derniers les difficultés rencontrées par les marcheurs sur le terrain, et contribuer ainsi à l'amélioration du chemin.